



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 2 décembre 2025

18 nouveaux projets lauréats du plan France 2030 en Nouvelle-Aquitaine.

18 nouveaux projets situés en Nouvelle-Aquitaine ont été sélectionnés par l'État pour être soutenus financièrement dans le cadre du plan France 2030. Ils sont portés par les entreprises ou établissements publics suivants :

- L'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), le CHU de Bordeaux, et l'association ALPHANOV pour des projets en Gironde,
- Le centre de formation AGROCAMPUS47 pour un projet en Lot-et-Garonne,
- L'École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées (ESTIA) pour un projet dans les Pyrénées-Atlantiques,
- Le CHU de Poitiers pour un projet dans la Vienne,
- Les entreprises HOPE VALLEY AI et AVATAR MOBILITE pour des projets en Charente-Maritime,
- Les entreprises LUCHROME, STARFISH BIOSCIENCE, XIMED, HYDROGENE DE FRANCE, et VALEMO pour des projets en Gironde,
- L'entreprise VMPS CORPORATION pour un projet dans les Pyrénées-Atlantiques,
- Les entreprises AQUASSAY, CURLIM et YOMI PHARMA pour des projets en Haute-Vienne.

Au total, ces nouveaux projets représentent un soutien de l'État de 181 millions d'euros, au service de la recherche, de l'innovation et de la souveraineté industrielle dans les secteurs de la santé, de l'énergie, des technologies robotiques et du numérique.

Depuis le début du plan France 2030, ce sont 668 projets qui ont été soutenus en Nouvelle-Aquitaine pour un montant total de 1 386 millions d'euros d'aide.

Pour Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine : « Cette nouvelle vague de résultats démontrent que les entreprises, les établissements publics et les organismes de recherche de notre région continuent de se mobiliser pour répondre de manière compétitive aux défis des transitions énergétiques, environnementales et numériques qui se posent à notre pays. Ces lauréats soutenus par l'État développeront leurs projets innovants au bénéfice de l'ensemble des territoires de la Nouvelle-Aquitaine. »

À propos de France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 milliards d'euros seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr